



Accusation de vol par mon frere apres dix ans

Par **Souriserris**, le **24/09/2013** à **17:15**

[fluo]Bonjour[/fluo] Il y a dix ans j'ai été habité chez mon frère qui m'avait proposé sa maison gratuitement vu qu'il était à l'étranger ! 10 ans après je reçois une lettre d'avocat qui me réclame une estimation de loyer et d'avoir emporté les meubles de mon frère ! Elle fait une estimation à la louche pour les meubles de 20000 euros plus 26 mois de loyer ! Que puis-je faire ! Il faut savoir que à l'époque mon frère m'a certifié via témoin que je vide sa maison car il divorçait et ne reviendrait plus que je donne ses meubles à qui je voulais et garde quelques uns ! Ce que j'ai fait ! Un an après une entreprise de déménagement est venue à mon domicile rechercher ceux-ci ! Après dix ans je n'aurais pas cru devoir me rejustifier sur ce fait ! Que puis-je faire face à la lettre de son avocate ! Faut savoir que mon frère a fait plusieurs séjours en hôpital psy et que je peux prouver ses folies et ses multiples mensonges ! Merci de votre aide